



Compte Rendu Assemblée Générale Du 1^{er} Décembre 2024



BOIS DES 40 ACRES – 76111 YPORT – 02 35 27 30 64
<http://www.cspo-lehavre.org/>
accueil-rg@cspo-lehavre.org

Accueil

Une minute de Silence a été observé pour Béatrice LECOEUR, décédée le 26 octobre 2024

Le Mot Du Président

Chers membres du CSPO, chers amis naturistes,

Depuis mon précédent « mot du président » et juste avant la précédente assemblée générale, le terrain du CSPO a subi la tempête du 02 novembre 2023 qui en premier lieu a engendré des dégâts matériels substantiels mais heureusement sans faire de blessé. En second lieu, cela a engendré une désorganisation dans la mesure où cela ne nous a pas permis de réaliser les travaux d'amélioration (que nous avons prévus et annoncés) sur le terrain.

Néanmoins, nous avons avancé dans nos prestations au bénéfice du CSPO, et je remercie tous ceux qui ont participé à la vie du Club.

Parmi les mauvaises nouvelles, nous avons eu connaissance cette année du décès d'un de nos membres ayant été longtemps résident sur le terrain d'Yport. Nos pensées et sincères condoléances sont adressées à tous ses proches.

Comme cela est indiqué dans le rapport d'activités ci-après, le CSPO est par ailleurs actif et poursuit sa dynamique.

Il convient de noter cependant que perdure le problème annuel de remplir la grille de permanences pour l'accueil des touristes. La réception des touristes est pourtant indispensable en premier lieu d'un point de vue financier afin de pouvoir financer nos travaux et actions tout le long de l'année, mais également pour participer au financement du loyer du terrain et des augmentations afin de ne pas en faire supporter la charge uniquement aux seuls membres résidents du club. Le nouveau modèle de grille de permanences par types de fonctions et par jour a néanmoins facilité les choses. Il est rappelé que nous n'avons pas les moyens d'employer du personnel pour cela, ce qui oblige à réaliser les prestations avec les membres bénévoles du club. Même si on cherche des idées à ce sujet pour améliorer les choses, pour l'instant, il n'y a pas d'autre solution concrète. J'invite chacun à voir dès à présent pour s'impliquer dans ces permanences prochaines qui s'échelonnent de mi-mai à mi-septembre. En second lieu, l'ouverture aux touristes nous permet également de continuer de promouvoir le naturisme dans la région et de faire connaître le CSPO, ainsi que d'avoir le plaisir de rencontrer de nouveaux naturistes de différents horizons.

Cette année, malgré une météorologie « particulière » et un peu capricieuse, nous avons malgré tout réussi à avoir une fréquentation de touristes à peu près équivalente à celle de l'an dernier, mais moindre qu'en 2022...

Comme l'an dernier un point d'étape fut fait lors du « pot d'été » du 03 aout 2024 qui fit l'objet d'un petit discours diffusé ensuite à chacun. J'ai regretté cette année une moindre participation à ce moment de convivialité et d'échanges.

Cette année, il est à noter que les contacts établis avec la presse (presse écrite et vidéo avec Paris Normandie et France bleue) et leurs rencontres et discussions sur le terrain, ont permis de mettre en avant la découverte du naturisme en Normandie, et plus particulièrement la seconde journée du 04 aout 2024 au CSPO. Une première journée « découverte » avait été organisée début juillet, mais la presse n'avait pas participé à celle-ci. Deux articles écrits sont parus dans Paris Normandie ; une annonce radiophonique a été faite sur France Bleue le matin du 04 aout ; et une vidéo sur YouTube est toujours consultable par tout le monde (il vous suffit de taper « Naturisme en Normandie » dans le moteur de recherche).

A l'occasion de ces journées « découverte du naturisme », nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs personnes dont pour certaines nous avons désormais le plaisir de les compter parmi nous comme membres effectifs du CSPO.

Dans la plaquette de cette année chacun retrouvera plus en détail les différentes actions du CSPO, et je remercie dès à présent tous ceux qui ont participé à l'élaboration de cette plaquette et de ces actions, ainsi qu'à tous ceux qui participeront à la prochaine assemblée générale.

Dans le cadre de l'établissement de la présente plaquette diffusée pour la prochaine assemblée générale du CSPO en décembre 2024, il convient de rappeler que c'est en 2025 que notre Club fêtera son soixantième anniversaire. Ceci est notable et fera l'objet d'une manifestation particulière.

En effet, les années passent, le temps passe très vite et il est appréciable de constater que malgré les aléas et vicissitudes de la vie, nous œuvrons à faire perdurer le CSPO, en évoluant certes, mais en étant attachés à nos valeurs fondamentales que sont : le naturisme, la nature, la convivialité et le respect de chacun sur le terrain de Yport en particulier.

Il ne faut toutefois pas oublier que notre statut d'association ne peut avancer et survivre que par l'implication effective des membres qui, par définition, sont des bénévoles. La question des permanences en période estivale pour l'accueil des touristes et l'entretien des équipements reste un point crucial nécessitant l'implication du plus grand nombre.

Ainsi, je ne peux que souhaiter pour le club que de nouveaux naturistes puissent enrichir la liste de nos membres et que chacun puisse activement participer, à la mesure de ses possibilités, pour poursuivre la dynamique du CSPO.

Même si cela fait un peu « dinosaure », je me permets de rappeler néanmoins un de mes souvenirs, à savoir comment il y a 51 ans de cela quand je suis rentré au CSPO, la vie sur le terrain était très active et avait même justifié l'extension de la surface du terrain pour répondre aux demandes des nouveaux adhérents. Comme il serait bon de retrouver cet élan positif et actif généralisé

Dans le même esprit et à cette occasion, le bureau du CSPO fait un appel aux archives de chacun pour permettre d'établir une exposition sur « l'histoire et la vie » du CSPO à Yport depuis sa création en 1965, dans le cadre de la célébration prévue du soixantième anniversaire. (Une fois les documents scannés, ceux-ci seraient bien sûr rendus à leur propriétaire).

Souhaitant le meilleur à chacun et longue vie au CSPO,

Avec toutes mes amitiés naturistes,

Le Président du CSPO

Éric Langlois



Bienvenue aux Nouveaux membres

Nous avons accueilli cette année :

Olivier BONMARTEL, membre
Julien CONSEIL, membre terrain
Sébastien FLOCH, membre terrain
Erwan L'HERMINE, membre terrain
Anne-Sophie LECOMTE, membre
David LEGENTIL, chalet n°53
Philippe MAHIEU, chalet n°10
Valérie LEROUGE,
Lionel TOURMENTE, membre terrain
Marc NOTELLET & Françoise MESNIER, emplacement n°27

Nous leur souhaitons Bienvenue.

Départ des Anciens Membres

Patrice BOUCHEZ, Christine LECHALLARD & Guillaume JOURDAIN, Cécile ZAMANSKI, Jean-Philippe BOURGEOUX & Catherine ROYER, Sylvain LEBOURG, Kevin MARGHARINO, Rose-Marie RENAULT, Micheline LEDON & Simone LETOURNEUR, Myriam GIRARDIN, Simon Claire et Jules PARIS,

Décès

Evelyne LOUVET
Ton OOR

L'exercice écoulé a été marqué par quelques drames mais aussi par la solidarité qu'ils ont révélée.

L'incendie du bungalow de Benoit et Myriam nous a atteints très profondément mais nous nous sommes tous mobilisés pour leur offrir notre soutien et ils ont rebondi très courageusement au point de participer, sans regret, à un réveillon mémorable « Chic et Vichy ».

Ils sont à présent logés encore plus confortablement.

Peu de temps après, la tempête a bouleversé notre terrain et plusieurs bungalows en ont souffert copieusement mais très rapidement, nous nous sommes attachés tous ensemble à rendre à notre petit paradis l'aspect riant que nous avons retrouvé dès l'été.

Plus fort, nous avons ressenti l'enthousiasme nécessaire pour organiser une « soirée des brindilles », en quelque sorte la nique que nous faisons à la malchance

L'année a été aussi marquée par le décès d'un membre apprécié en la personne d'Evelyne Louvet, et nul doute que, une fois encore, les nombreuses marques de sympathie que nous avons manifestées à Joël l'aident à franchir cette épreuve douloureuse.

Mais l'année n'a pas été marquée que par des drames.

Notre dynamisme n'en a pas été amoindri !

Il nous a permis d'organiser quelques événements mémorables comme de multiples repas au grand home, la choucroute du jour de l'an, la galette des rois, la réception des clubs naturistes de Normandie, les journées découvertes du CSPO auxquelles la presse a donné un large écho, le méchoui fin septembre et le gala international de natation au Havre auquel nous avons offert notre soutien apprécié.

Le programme des travaux a été fortement perturbé par la tempête et nous avons dû consacrer nos efforts communs à la remise en état du terrain mais il n'est pas oublié, simplement reporté.

Enfin, nous n'avons pas été gâtés par la météo cette année. Néanmoins, notre saison se clôture aussi fructueusement que les années ensoleillées précédentes et nous ouvre des perspectives intéressantes pour l'équipement de nos infrastructures. Comme quoi le soleil n'est pas la seule et unique condition pour susciter l'intérêt des vacanciers.

Les vacanciers se sont dits plus que satisfaits par l'accueil des quelques membres courageux qui se sont dévoués pour la communauté.

En conclusion, nous pouvons dire que notre club a réussi la transformation de certaines épreuves en opportunités.

A présent le challenge le plus important consiste à rajeunir, faire croître notre assemblée générale et participer en plus grand nombre aux activités, aux travaux et à l'accueil des vacanciers.

L'équipe des actifs s'essouffle parce qu'elle est trop peu nombreuse et les finances du club reposent entièrement sur leurs épaules.

Prenons-en conscience, notre survie dépend de l'implication de tous.

En passant la barrière de l'entrée, tout un chacun doit y penser, remercier les bûcheurs en son for intérieur et décider de les rejoindre.

Le conseil d'administration.

Chers membres du CSPO, chers amis naturistes,

Conformément aux obligations administratives, il vous est indiqué par la présente le rapport d'activités de l'année 2023 du CSPO.

Les réunions du conseil d'administration et du bureau

Depuis la dernière assemblée générale, il fut réalisé chaque mois des réunions de travail du conseil d'administration du CSPO auxquelles s'ajoutent des réunions spécifiques du bureau. Toutes ces réunions très fructueuses ont permis de faire avancer les actions menées au bénéfice du CSPO.

La représentation du CSPO.

Le CSPO fut représenté à l'assemblée générale de « Normandie Naturisme » et également lors de l'assemblée générale de la « Fédération Française de Naturisme ».

A noter que Jean Marie Lecoeur qui est à la fois le trésorier du CSPO et le président de « Normandie Naturisme » est également membre du conseil d'Administration de la Fédération Française de Naturisme. Nous le félicitons vivement.

Les travaux et prestations réalisées.

Il fut bien sûr procédé aux travaux et prestations indispensables pour permettre au terrain du CSPO d'accueillir non seulement les adhérents mais également les vacanciers sur notre terrain, ce qui a nécessité des travaux d'entretien, de remise en état et en service d'installations ainsi que toutes les démarches administratives pour être dans les règles. Le plus gros travail d'entretien fut celui engendré par les conséquences de la tempête du 02 novembre 2023 et qui conséquemment ne nous a pas permis d'avancer sur certains projets que nous avons et en particulier sur les prises électriques supplémentaires pour les places de camping de touristes.

Des documents complémentaires et protocoles pour faciliter le travail des permanents à l'accueil des touristes ont été établis. Un document spécifique a également été établi dans le cadre des projets d'acquisitions de bungalow par des nouveaux membres soumis à période probatoires afin de cadrer et sécuriser l'opération. L'usage de ces documents suppose donc de prendre l'habitude de bien les utiliser, mais ceci est indispensable pour la bonne gestion du club. Une rigueur à ce sujet est nécessairement à respecter.

La dégradation du canon de serrure du portail a nécessité de le remplacer de nouveau tout en conservant les mêmes clés. Il est rappelé à ce sujet qu'il ne faut pas forcer la serrure ni lui introduire de produit.

Les fiches sur les emplacements résidents et sur la liste des membres (avec différents statuts) ont été mise à jour.

Pour faciliter la réalisation des tâches sur le terrain et notamment que chacun sache tous les types de travaux et prestations qui sont à faire, une liste a été affichée dans le grand home.

Ceci permet non seulement de savoir tout ce qu'il y a à faire, mais ceci permet également à chacun de pouvoir réaliser certains de ces travaux en dehors des weekend travaux en ne réalisant des travaux que parmi ceux indiqués dans la liste.

Grâce à la généreuse mise à disposition d'une petite caravane (sur la parcelle 123) par Chantal et d'une moyenne caravane (sur la parcelle 13) par René, ces deux caravanes ont été mises en location pour des vacanciers quelques jours cette année.

Suite à la demande l'an dernier de certains membres, des fiches de suivis journalier des entretiens des locaux communs pendant la période estivale ont été de nouveau mises en place.

Il est rappelé qu'un cahier à idées a également été positionné l'an dernier sur le bar du grand home afin que chacun qui souhaiterait faire part aux membres du conseil d'administration d'idées nouvelles à étudier puissent être inscrites.

Pour permettre une meilleure gestion du matériel du CSPO, des fiches d'inventaires avaient été mises au point mais nécessitent désormais d'être remplies !!!

La rénovation des peintures dans la grande salle du grand home est toujours en cours car il reste le plafond à terminer à l'intérieur de la grande salle.

Les travaux de remise en état sur le portique des balançoires sont à terminer (cela n'a pas avancé en 2024).

Pour améliorer la communication et la perception du CSPO, un nouveau site internet a été mis au point l'an dernier. Il reste néanmoins les mises à jour d'information à faire dedans et à mettre en service l'espace de communication dédié spécifiquement aux membres du CSPO.

Pour l'année qui vient, en plus de l'entretien courant, plusieurs projets importants déjà évoqués l'an dernier vont mobiliser un budget notable pour pouvoir les concrétiser. En particulier, l'ajout de deux wc au dos du sanitaire ouest (ne faisant appel à une entreprise pour les travaux de gros œuvre et de carrelage), l'ajout de prises de courant pour touristes, l'achat d'un tracteur-tondeuse plus performant, et la rénovation de l'ancien dortoir pour le nouvel accueil et son bureau, ce qui libèrera une pièce au grand home pour la rendre à l'usage commun et notamment de salle de billards.

Les moments tristes.

Nous avons malheureusement appris le décès d'un de nos membres, récemment parti du terrain du CSPO, à savoir : Evelyne Louvet.

Nous regrettons par ailleurs que certains membres n'ont pas souhaité rester sur le terrain du CSPO.

Le chalet N°7 de Benoit et Myriam TASSIAUX a été totalement détruit par un incendie fin novembre 2023. Désormais Benoit et Myriam ont changé de quartier sur le terrain et résident donc au bungalow N° 29.

La grosse tempête du 02 novembre 2023 a engendré de nombreux sinistres et dégâts sur le terrain du CSPO et dans certains bungalows d'adhérents. Il n'a pas encore pu être remédié à toutes les conséquences de ces sinistres.

Les animations.

Nous avons réalisé en début d'année une première année une réunion conviviale sur le thème de la galette des rois.

Une invitation spécifique a été faite pour une demi-journée d'accueil des naturistes ayant une licence FFN dans l'arrondissement mais n'étant pas encore membres du CSPO. Ceci se déroula le 14 avril 2024 après midi.

Au printemps de cette année, il fut également organisé sur le terrain du CSPO l'assemblée générale de « Normandie Naturisme » qui chapeaute tous les clubs naturistes de Normandie. Cette journée fut une réussite comme pourra vous en parler Jean Marie Lecoœur en tant que président de « Normandie naturisme ».

Une journée de rencontre amicale et repas avec les membres des clubs naturistes de la Normandie sous la forme d'une rencontre interclubs sur le terrain fut unanimement appréciée.

Par ailleurs les démarches conjointes avec la FFN et la FNI ont été engagées dans le cadre de l'organisation du gala international de natation des 25, 26 et 27 octobre 2024 à la piscine municipale du Cours de la République au Havre.

Une réunion générale pour les membres du CSPO dénommée « Pot d'été » fut organisée le 03 aout 2024. Ce fut l'occasion d'une part de présenter à chacun l'avancement des démarches et prestations effectuées au sein du CSPO depuis la précédente assemblée générale. Et d'autre part, l'exposé fut suivi d'échanges aboutissant à un certain nombre de points et d'idées à étudier et pour certaines déjà mise en œuvre pour l'amélioration du club.

Faisant suite au mouvement incité chaque année par la Fédération Française du Naturisme sur la découverte du naturisme, le CSPO a organisé des journées « découverte du naturisme » à destination des personnes ayant la volonté de découvrir et « essayer » le naturisme, mais aussi aux naturistes désirant connaître le terrain du CSPO. Nous n'avons pas voulu appeler cela « portes ouvertes » car nous souhaitons que seules les personnes faisant volontairement la démarche de réellement essayer puissent participer à ces journées. Une première journée fut organisée début juillet et une seconde le 04 aout 2024. Cette dernière fit l'objet au préalable de contacts avec la presse écrite, vidéo et radio. Ainsi, Paris Normandie et France Bleue sont venues sur le terrain et ceci a amené à la publication de deux articles dans la presse écrite, d'une annonce à la radio et d'une vidéo sur YouTube. Cette dernière est toujours visible sur YouTube en tapant naturisme en Normandie » sur le moteur de recherche. Ces journées découverte ont permis d'accueillir plusieurs personnes dont des primo-naturistes, et plusieurs d'entre eux sont désormais adhérents du CSPO.

Cette année le repas de fin de saison intitulé par tradition « méchoui » a été organisé pour le 29 septembre au midi.

Nouveaux adhérents.

A l'occasion de la période estivale notamment, et de journées de rencontres spécifiques, nous avons eu le plaisir d'accueillir quelques personnes dont certains sont désormais de nouveaux membres au CSPO, dont certains avec terrain de résident, et même quelques primo-naturistes qui ont eu une véritable « révélation » sur notre terrain. Nous leur souhaitons ainsi la bienvenue au CSPO. Nous souhaitons bien sûr que de nouvelles demandes d'adhésions puissent se présenter encore.

Avec toutes mes amitiés naturistes,

Le Président du CSPO.

Éric Langlois

Fréquentation du terrain en 2024

ANNÉE 2023

	Avril	Mai	Juin	Juillet	août	Septembre		
Electricité	0	24	230	161	166	90	ELECTRICITÉ	671
Nombres de nuitées	0	54	557	393	607	191	NUITÉES	1802
Nombres de nuitées	0	0	0	6	59	0	NUITÉES ADOS	65
Nuitées gratuites	0	0	0	23	22	0	NUITÉES GRATUITES	45
Nbre de personnes	0	19	142	138	246	70	NBRE DE PERSONNES	615
Empl occupés	0	30	293	200	310	103	NBRE EMPLACEMENTS	936

ANNÉE 2024

	Avril	Mai	Juin	Juillet	août	Septembre		
Electricité	0	25	180	227	276	49	ELECTRICITÉ	757
Nombres de nuitées	0	59	399	570	747	98	NUITÉES	1873
Nombres de nuitées	0	0	0	22	19	0	NUITÉES ADOS	41
Nuitées gratuites	0	0	0	4	0	0	NUITÉES GRATUITES	4
Nbre de personnes	0	20	104	183	247	43	NBRE DE PERSONNES	597
Empl occupés	0	33	211	294	391	48	NBRE EMPLACEMENTS	977

2011.	275	Visiteurs	pour	1090	nuitées.
2012.	261	-		876	-
2013.	379	-		1505	-
2014.	383	-		1427	-
2015.	344	-		1172	-
2016.	380	-		1257	-
2017.	314	-		1047	-
2018.	477	-		1658	-
2019.		-			-
2022.	644	-		2133	-
2023.	615	-		1912	-
2024.	597	-		1918	-

→ Malgré une météo défavorable nous avons fait autant de nuitées



BILAN PISCINE 2023-2024

J'ai pour habitude depuis des années d'ajuster mon budget prévisionnel en fonction des résultats des années précédentes. Ce qui fut fait pour l'exercice 2023/2024. A ma grande satisfaction, le résultat d'exercice de cette saison montre un dépassement du budget prévisionnel des recettes sans dépassement dans les dépenses. Nous avons accueilli 5 nouveaux adhérents « Piscine » et 5 adhérents « piscine » ont pris une adhésion au Club dont un avec un emplacement.

Au niveau de la fréquentation, nous sommes revenus sur le chiffre de l'année 2021-2022 avec une moyenne de 11,5 personnes par séance. Ce chiffre est malgré tout, toujours faible, l'objectif serait de 20 personnes. Pour mémoire, nous avons une moyenne de 9 l'année dernière.

Comme chaque année, nous avons clôturé la saison à 11 autour d'une bonne table au restaurant « Le Cardinal ».

Une fois de plus, il faut reconnaître que cette activité qui coûte un peu d'argent, est un couloir d'entrée pour le Club et qu'il faut maintenir. Je regrette simplement qu'il n'y ait pas plus de fréquentation par les membres du CSPO.

L'organisation de leur rencontre internationale, organisée par la Région, devrait encore faire connaître notre activité et nous apporter de nouvelles adhésions.

RENE GILLES

RECETTES

PROPOSITION DE BUDGET	2024	2024	2025
POSTES BUDGETAIRES	PREVU	REALISE	PROPOSITIONS
COTISATIONS CLUB	€ 5 500,00	5 986,00 €	€ 5 800,00
COTISATION PISCINE	€ 480,00	353,00 €	€ 610,00
COTISATIONS VACANCIERS	€ 200,00		
DROIT D'ENTREE	€ 210,00	315,00 €	€ 210,00
EMPLACEMENT A L'ANNÉE	€ 12 000,00	11 750,00 €	€ 11 000,00
PARTICIPATION ÉLECTRICITÉ	€ 1 500,00	1 856,75 €	€ 1 800,00
PARTICIPATION VISITEURS	€ 15 300,00	20 739,26 €	€ 16 300,00
COTISATIONS F.F.C.C-F.I.C.C	€ 200,00	188,00 €	€ 200,00
SUBVENTIONS,DONS	€ 100,00	1 662,79 €	€ 250,00
PRODUITS FINANCIERS	€ 600,00	1 184,30 €	€ 1 000,00
60 ANS DU CSPO			€ 1 300,00
PARTICIPATION ACTIVITES	€ 250,00	652,00 €	€ 500,00
PARTICIPATION PISCINE	€ 700,00	1 026,00 €	€ 900,00
REMBOURSEMENTS	€ 500,00	2 266,40 €	€ 500,00
VENTE,SERVICE DIVERS	€ 436,56	730,00 €	€ 400,00
SOLDE EXERCICE ANTÉRIEUR	€ 49 988,21		€ 62 942,07
TOTAL	87 964,77 € 577 011,07 F	48 709,50 € 319 513,37 F	103 712,07 € 680 306,58 F

DEPENSES

PROPOSITION DE BUDGET	2024	2024	2025
POSTES BUDGETAIRES	PREVU	RÉALISÉ	PROPOSITIONS
LICENCES F.F.N	2 500,00 €	2 300,00 €	2 500,00 €
COTISATIONS FEDERALES	100,00 €	51,50 €	60,00 €
VIGNETTES F.F.C.C, F.I.C.C	200,00 €	188,00 €	200,00 €
IMPOTS ET TAXES	1 200,00 €	1 013,82 €	1 500,00 €
FRAIS DE BANQUE	300,00 €	396,22 €	400,00 €
ASSURANCES	515,00 €	503,00 €	700,00 €
LOYERS TERRAIN	10 861,56 €	11 007,32 €	11 500,00 €
P.T.T	350,00 €	336,15 €	350,00 €
TÉLÉPHONE	600,00 €	629,47 €	650,00 €
E.D.F	4 900,00 €	5 398,18 €	6 000,00 €
EAU	3 000,00 €	2 015,54 €	3 000,00 €
TRAVAUX, ENTRETIEN	3 500,00 €	3 160,22 €	4 500,00 €
TRAVAUX SANITAIRES	4 000,00 €		25 000,00 €
ACHAT TRACTEUR			7 000,00 €
FRAIS DE BUREAU	700,00 €	1 984,25 €	700,00 €
FRAIS DE MISSION, DEPLAC	500,00 €		500,00 €
ACTIVITES	1 800,00 €	3 289,01 €	2 000,00 €
60 ANS DU CSPO			2 000,00 €
REDEVANCE PISCINE	1 400,00 €	1 283,75 €	1 485,00 €
SALAIRE MAÎTRE NAGEUR	700,00 €	700,76 €	735,00 €
URSSAF	600,00 €	594,00 €	700,00 €
FRAIS DIVERS, PERTES	50,00 €	293,46 €	50,00 €
ACHAT DE GAZ	150,00 €	172,00 €	150,00 €
REMBOURSEMENTS		438,99 €	
FOND DE ROULEMENT	50 038,21 €		32 032,07 €
TOTAL	87 964,77 €	35 755,64 €	103 712,07 €
	577 011,07 F	234 541,62 F	680 306,58 F

BILAN DE L'EXERCICE

RECETTES	48 709,50 €	319 513,37 F
DEPENSES	35 755,64 €	234 541,62 F
RÉSULTAT EXERCICE	12 953,86 €	84 971,75 F

RÉSULTAT EXERCICE	12 953,86 €	84 971,75 F
SOLDE EXERCICE ANTÉRIEUR	49 988,21 €	327 901,16 F
TOTAL	62 942,07 €	412 872,91 F

CAISSE	202,54 €	1 328,58 F
CRÉDIT MUTUEL	5 588,80 €	36 660,12 F
Livret CRÉDIT MUTUEL	57 150,73 €	374 884,21 F
TOTAL	62 942,07 €	412 872,91 F

Petit commentaire sur le réel de l'exercice 2024

Nous terminons l'année 2024 avec un résultat d'exercice de 12953,86€

Nous avions prévu 37976,56€ en recette et avons réalisé 48709,50€,

Malgré un temp maussade cet été, nous avons dépassé de 5000€

les recettes vacanciers,

Les cotisations club sont au même niveau qu'en 2023 soit +/- 6000€

Remboursement de 1600€ de facture d'eau par Cyril (fuite très importante)

Pour 2025 nous prévoyons un fonds de roulement de 32032,07€ pour

financer les travaux des sanitaires et l'achat d'un nouveau tracteur.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le vote de l'assemblée Générale du 3 Décembre 2023, nous Daniel Bernuit et Philippe Martin avons vérifiés les comptes du Club qui nous ont été présentés par le trésorier le 19 Octobre 2024.

Nous avons ainsi pu poser toutes les questions nécessaires à cette vérification. Nous avons obtenu toutes les réponses positives à celles-ci. Toutes les factures que nous avons demandées nous ont été présentées (URSSAF, EDF, VEOLIA, FRAIS DE BUREAU, TRAVAUX, TELEPHONES) ainsi que d'autres factures. L'achat de cidre étant dans les activités, la vente devrait être aussi en activités et non en vente diverses, les participants devraient être enregistrés et non regroupés. Nous avons également vérifié que les montants réglés au Maître nageur correspondaient aux bulletins de salaire.

Nous avons donc pu constater que les comptes avaient été tenus avec la rigueur nécessaire par le Trésorier et vous invitons à voter favorablement pour ce rapport financier 2024.

Daniel BERNUIT

Philippe MARTIN

→ Ont été désignés pour l'année 2025 : Corinne HEDOU et Daniel BERNUIT

→ **Commentaire sur l'augmentation des différents tarifs avant le vote du budget**
par Jean-Marie LECOEUR et Éric LANGLOIS /

Il a fallu tenir compte des augmentations générales d'eau, d'électricité, mais surtout du loyer du terrain, mais également de l'augmentation des licences de la FFN. Ainsi, nous avons choisi de faire une répartition sur l'ensemble des intervenants au CSPO mais pas seulement sur les seuls terrains résidents. Ceci explique les augmentations de cartes individuelles CSPO mais également les augmentations d'emplacements résidents, et l'augmentation du tarif journalier des emplacements touristes.

Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration.

Election au Conseil d'Administration

Compte tenu des statuts et en particulier de l'article 8 et son 2eme paragraphe et en raison du nombre de bulletins positifs obtenus aux dernières élections ; le Conseil d'Administration doit être renouvelé par tiers chaque année.

Par conséquent, à la fin de cet exercice 2024, le CA est composé de 8 Membres :

- Jean-Marie LECOEUR - Trésorier,
- Benoit TASSIAUX – Secrétaire, Membre sortant statutairement
- Michel DESILLE – Membre sortant statutairement,
- René GILLES – Membre,
- Béatrice LECOEUR, Membre sortante statutairement,
- Daniel COHEN, Membre,
- Cécile LALOUX, Membre,
- Anthony BAUDU, Membre démissionnaire,

Benoit, Michel et Béatrice étant sortants statutairement, Anthony ayant démissionné ; cinq postes sont donc à pourvoir pour reconstituer un nouveau CA complet de neuf membres.

Pour être Candidat au Conseil d'Administration, il faut être Membre du Club, à jour de ses cotisations, disponible et motivé, jouir de ses droits et faire acte candidature par écrit.

En sus, les candidats devront décrire leurs compétences et motivations utiles au club, leur disponibilité et leurs références naturistes.

Le nombre de candidatures peut être supérieur au nombre de postes à pourvoir.

Au soir du 06 Octobre 2024, (date de clôture du dépôt des candidatures), se sont proposés, pour une élection au CA :

- Michel DESILLE
- Béatrice LECOEUR
- Chantal FOLLET
- Benoit TASSIAUX

Présentation du nouveau site internet et indication des projets et prospectives.

➔ Nous avons pris du retard, les modifications et évolution du site internet sont prévus début 2025

Assemblée générale du 1er décembre 2024 Tableau de synthèse des suffrages exprimés aux élections

Nombre d'inscrits :	109
Nombre de votants :	61 (<i>dont 30 présents + 31 par correspondance</i>)
Quorum :	54 (<i>la moitié des inscrits</i>)

Votes	votants	Nuls / Abstentions	Suffrages exprimés	Blanc	Non / contraire	Oui / pour
Rapport moral et rapport d'activités	61	6	55	3	2	50
Rapport financier 2024	61	7	54	3	1	50
Budget prévisionnel 2025 et cotisations 2025	61	8	53	3	2	48
Candidats au CA	-	-	-	-	-	-
Michel Desille	61	10	51	3	/	48
Chantal Follet	61	7	54	3	/	51
Benoit Tassiaux	61	7	54	3	/	51

- ➔ Les différents rapports ont été approuvés à la majorité
- ➔ Michel DESILLE et Benoit TASSIAUX sont réélus
- ➔ Chantal FOLLET est élue



COTISATIONS 2025

MEMBRES AVEC ACCES AU TERRAIN

Droit d'entrée 1ère année	35,00 €
Cotisation CLUB (par adulte + 18 ans)	70,00 €
Cotisation étudiant sans ressources	30,00 €
Cotisation 6/18 ans (15/18 licence délivrée par la F.F.N.)	14,00 €
Emplacement à l'année	285,00 €
Participation Activité Piscine (Par personne et par séance)	2,00 €
Participation aux frais adhérents avec accès terrain mais sans emplacement	60,00 €

MEMBRES SANS ACCES AU TERRAIN

Vignette FFN-INF	
Licence FFN (Vacancier obligatoire par adulte + 18 ans)	30,00 €
Cotisation Piscine par adulte + 18 ans	37,00 €
Cotisation Piscine par adulte + 18 ans de Sept à Déc. 2023	25,00 €
Cotisation Piscine 6/18 ans (15/18 licence délivrée par la F.F.N.)	8,00 €
Participation Activité Piscine (Par personne et par séance)	4,00 €
Participation Activité Piscine (Par enfant de 6 à 18 ans)	2,00 €

VISITEURS AVEC LICENCE

Par visite	7,00 €
------------	--------

INVITATION POUR LA JOURNEE

Par famille	5,00 €
-------------	--------

INVITATION ASCENDANT DESCENDANT

Par week end	5,00 €
--------------	--------

PARTICIPATION FRAIS DE SEJOUR (taxe de séjour inclus)

Par nuitée et par personne +15 ans (taxe de séjour compris)	5,00 €
Par nuitée et par enfants 6/14 ans	2,50 €
Par nuitée et par emplacement	10 €

VIGNETTES F.F.C.C

RC/MAT/IND/ACC (individuel)	19,00 €
RC/MAT/IND/ACC (familiale)	23,00 €
Individuel 18 à 26 ans	12,00 €
C.C.I Camping Card International	10,00 €

ELECTRICITE

Par nuitée	4,00 €
------------	--------

Questions Diverses & Commentaires

- Rappel par Benoit que les auberges espagnoles ne sont pas des animations organisées par le CSPO, le Grand Home est accessible à tous et doit le rester, quiconque peut venir se restaurer au Grand Home sans que Benoit ait besoin de faire le tour du terrain
- Rappel par Benoit qu'il est interdit de mettre tous lubrifiants dans le canon du portail de l'entrée du terrain
- Suite au décès d'un ami de Daniel BERNUIT, demande pour les prochaines saisons touristiques de mettre en place un DAE (Défibrillateur Autonome Extérieur), l'annuaire des numéros d'urgence est obligatoire et doit être affiché à plusieurs endroits du terrain → **sujet évoqué par le bureau dès le jour du décès de Gérard, nous réfléchissons sur le type de prestation achat ou location**
- Daniel BERNUIT : Demande de contacter le SDIS 76 afin de mettre à jour nos coordonnées géographiques afin de faciliter la venue des secours → **nous ferons le nécessaire en début d'année**
- Intervention de Sylvie ROSE sur le sujet de l'entretien du terrain et de la tenue des permanences → **c'est encore et encore toujours les mêmes → elle est fortement déçue par ces comportements**
- Intervention de Benoit expliquant que le fossé se creuse entre les membres actifs et passifs, pour Benoit nous avons à faire à des clients et non à des membres → **le CA réfléchit sérieusement, depuis de longs mois sur cette situation qui pourrait à terme faire la différence sur ces membres actifs et passifs**
- La liste des animations prévues pour 2025 a été indiquée par Cécile pour ce qui concerne des animations réservées aux seuls membres du CSPO, et par Éric pour les animations et événements en relations avec les personnes extérieures au CSPO en plus de ceux du CSPO. Un point a été précisé au sujet de la célébration des 60 ans du CSPO. La liste conséquence de ces événements a montré le dynamisme du CSPO.
- Nous remercions de vive voix nos petites mains, véritables fées du logis, quant à l'entretien des sanitaires durant la saison estivale
- 10h02 : à la lecture des membres qui nous ont quittés, Philippe MARTIN stipule qu'Evelyne LOUVET n'est plus un membre et que l'on n'a pas à citer cette personne
- 10h31 : Intervention de Philippe MARTIN nous expliquant les raisons de son départ, entre autres il rétorque que l'on a perdu toutes les activités du CSPO hormis la piscine :

« Quand j'ai dit que je ne me reconnaissais plus dans l'association naturiste c'est à juste raison. Cette année je ne suis venu que très peu au Club et que quelques heures quand je vois que certaines personnes continuent de déblatérer sur mon dos cela reflète l'esprit naturiste perdu qui est dans le Club, donc j'ai décidé de vendre mon installation.

Je dois préciser que quand j'ai adhéré en 1983 on était près de 300 adhérents, principalement des familles ce qui n'est plus le cas maintenant quand on adhère on nous demandait en plus d'une année de probation nos capacités en plus de notre motivation. Les adhérents avaient déjà construit le Home et le sanitaire petite prairie avec 2 douches et un cumulus de 150 litres qui ne fonctionnait qu'au week-end et un bloc WC avec 2 toilettes turques et un assis fermé à clé. Avec l'arrivée de nombreux adhérents nous avons entamé des travaux, doublement des WC raccordé à une fosse septique par économie. Nous avons refait le toit du Home qui était en plaque goudronné devenu poreux par des tôles ceci dans un week-end de 4 jours. Avec la demande d'agrément camping 2 étoiles nous avons dû installer le tout à l'égout à chaque emplacement et le passage d'un réseau d'eau en plus de la construction du 2° sanitaire grande prairie. Tous ces travaux ont été effectués par les adhérents et non par des entreprises. Ensuite il a été question de l'électricité la encore tout le travail a été accompli par les adhérents. Avec le départ d'anciens et l'arrivée de nouveaux adhérents tout à changer, maintenant on ne fait plus rien par nos mains exemple la toiture du home qui était à refaire. Après avoir eu les devis on a chipoté pour le paiement, on avait l'argent d'avance, crédit ou pas ce qui fait que l'on a perdu presque 1 an et le tarif des tôles s'est envolé donc bénéfice tergiversation pour rien. On n'est plus capable de changer un robinet on fait intervenir une entreprise.

A l'époque il y avait aussi 2 équipes de volley Ball qui jouaient sur le terrain mais aussi en extérieur, tout est parti en fumée. Tous les week-ends les équipes jouaient tout le temps d'autres faisaient de la pétanque et presque tous les week-ends une grande partie des adhérents qui étaient sur le terrain se retrouvaient pour manger dans le Home. Tout cela à disparu avec le départ d'anciens et l'arrivée de nouveaux en terrain conquis sans avoir rien fait et n'ayant aucune capacité à part leur discours qui ne veulent plus entendre parler du passé mais qui ne savent rien faire.

L'année dernière a vu le comble des aberrations avec la remise en cause du règlement intérieur dans sa totalité. Beaucoup d'adhérents qui n'étaient que membres Club mais avec un accès gratuit au week-end ont dû se retourner dans leur tombe car pour beaucoup ils venaient pour les journées travaux et certaines activités ce qui était l'âme du Club. Maintenant celui qui n'est que membre du Club n'a plus que le droit de vote à l'Assemblée Générale et rien d'autres c'est une aberration. Si pour avoir accès au terrain il faut payer 60 euros en plus, tous les adhérents clubs devraient payer un supplément en plus de la location d'une parcelle cela serait plus équitable. Mais maintenant il n'y a plus d'âme plus que rendement pour augmenter le bénéfice un comble pour une Association loi de 1901.

Pour les visiteurs tous les ans leur participation augmente considérablement sans compensation de services. (Plus de boulangers, d'épicier) alors que les autres terrains d'Yport en ont ?

Depuis que je suis au Club, celui-ci était constitué d'un président qui donnait des directives et un conseil d'administration qui gérait le terrain avec des fois des anicroches mais toujours constructif. Or maintenant il n'y a plus que le Président qui gère et impose sa loi, le conseil d'administration n'a plus la parole d'où les démissions pour moi ce n'est plus une association c'est un régime autoritaire que je ne peux accepter

Au sujet des activités, il est anormal qu'il y ait des dépenses en activités pour des repas avec participations et qu'il n'y a pas de recettes en activités pour ces mêmes repas avec une toute petite partie des adhérents qui paient et d'autres qui ne paient pas, cela démontre la fin de l'association et le début des profiteurs.

Il n'y a plus de bénévolat ou très peu depuis de nombreuses années pour recevoir les visiteurs et entretenir les sanitaires. Or à cause du covid pendant 2 années nous n'avons pas reçu de visiteurs et les comptes étaient équilibrés, moins de dépenses en eau, électricité, pas de contrôle de l'eau ni vérification des extincteurs. Diminution des travaux pour cela il faut un nombre constant d'adhérents et le club est viable.

Philippe »

→ **Réponse de Alain SCHONBRODT : bien au contraire nous faisons de plus en plus d'activités et avons réussi à rassembler, à fédérer une partie des membres ; comment dégagerions-nous un bénéfice sur des activités inexistantes, il suffit de lire les comptes ? de plus, depuis 3 ans, nous réalisons un bénéfice de 20.000 € environ par an sur les vacanciers, alors que nos prédécesseurs arrivaient péniblement à 10.000 € les bonnes années, cela indique une excellente gestion financière actuelle**

→ **Réponse d'Éric LANGLOIS :**

Concernant les propos de Philippe Martin, ils ont consisté d'une part à critiquer l'évolution du CSPO, et me critiquer en tant que président, sans rien justifier. J'ai répondu d'une part en précisant que nous n'avions pas changé fondamentalement le club mais qu'il fallait bien s'adapter aux nouvelles compositions sociétales tout en conservant l'esprit d'un terrain naturiste adapté aux différentes structures familiales ou non (familles, personnes seules, familles recomposées) et en s'attachant à rester dans un cadre convivial et très "nature" en s'attachant à promouvoir le naturisme et donc les adhésions au CSPO. Sachant que les demandes ne sont pas toutes identiques. Certains ne s'intéressent qu'à la piscine, certains veulent avoir accès au terrain comme ils veulent mais sans avoir de terrain résident, et certains, comme à l'origine, souhaitent un terrain résident. Les animations internes au CSPO non seulement existent toujours mais se sont multipliées, et les animations et accueils avec des naturistes extérieurs ont été développées (inter club normands, journées découvertes, autres réunions et animations ouvertes à d'autres publics naturistes. Nous veillons à ne pas rester enfermés sur nous-mêmes, mais à agir pour avoir de nouveaux adhérents. D'autre part, j'ai indiqué que les critiques à mon encontre n'étaient pas justifiées et qu'il préférerait des propos sans même savoir de ce que nous discutons collégialement en CA. Qu'il fasse le choix de quitter le CSPO est son droit, mais il ne peut pas dénigrer le président et les membres du CA

qui œuvrons pour la pérennité du club et la promotion du naturisme. Je pense qu'en 2 ans nous avons fait vivre et "rayonner" le CSPO comme le reconnaît d'ailleurs la FFN.

→ **11H26 : Philippe MARTIN : la cotisation CSPO à 70€ donne juste le droit de vote et d'accès à la piscine**

→ **Résultat de la TOMBOLA :**

Sylvie ROSE

Cécile LALOUX

Christian et Mireille FERMENT

→ Indépendamment du malheur qui a touché Jean Marie par le décès de Béatrice, il a néanmoins été reconnu que la journée de compétition internationale naturiste de natation au Havre le 26/10/2024 avait été une réussite et que les démarches que nous avons faites auprès de la presse ont porté ses fruits au regard de la couverture médiatique très large (papier, vidéo, radio) avec des textes, commentaires et images reflétant tout à fait l'évènement et les idées du naturisme.

FERMETURE DE LA SEANCE : 12h30

A Yport le 14/01/2025,

Éric LANGLOIS

Benoit TASSIAUX

